

Définition de la télésurveillance

La télésurveillance est une méthode de déroulement d'examens qui permet aux candidats de passer la composante écrite de l'ECP dans le lieu de leur choix (p. ex., à la maison) plutôt que dans un centre d'examen classique. Les examens de l'ACORP passés en télésurveillance sont gérés par Prometric, notre fournisseur de services d'examen, au moyen de leur plateforme de télésurveillance [ProProctor](#).

Comment fonctionne la télésurveillance?

ProProctor est un système de surveillance audio-vidéo en direct intégral supervisé par un surveillant qualifié (et non par un programme d'intelligence artificielle), comprenant un dispositif de vérification à 360 degrés de la conformité de l'environnement, ainsi qu'une fonction de sécurité et d'assistance technique en direct. La plateforme applique les mêmes protocoles de sécurité standard que ceux auxquels un candidat serait soumis dans les centres d'examen physiques de Prometric.

L'examen en télésurveillance est-il différent de l'examen présenté dans les centres physiques?

Non. L'examen est identique tant sur le plan de l'aspect que du contenu.

De quel matériel ai-je besoin?

Les candidats doivent disposer du matériel et des logiciels suivants pour passer un examen en télésurveillance :

- Un ordinateur de bureau ou portable de type PC ou Mac équipé de :
 - Windows 7 ou version plus récente pour PC
 - MacOS 10.13 ou version plus récente pour Mac
 - Une webcaméra interne ou externe
 - Un microphone interne ou externe
 - Une résolution d'écran d'au moins 1024 × 768
- Une source de courant externe
- Une connexion Internet fiable et stable dont la vitesse est égale ou supérieure à 0,5 mbps
- La version la plus récente de Google Chrome



- L'application [ProProctor](#)

De plus, il est fortement recommandé que les candidats fassent ce qui suit :

- Se connecter à leur réseau Internet à l'aide d'un câble Ethernet (connexion câblée) plutôt que par Wi-Fi (connexion sans fil).
- S'assurer qu'aucun autre appareil ou utilisateur n'est connecté à leur réseau pendant l'examen.

Veillez prendre note de ce qui suit : Tous les candidats devront effectuer [un contrôle de conformité du système](#) avant d'installer l'application ProProctor afin de confirmer la convenance de leur matériel et des paramètres d'utilisation.

Y a-t-il du matériel ou des logiciels dont je ne peux pas me servir?

Oui. L'utilisation des technologies et du matériel suivants pendant l'examen est strictement interdite :

- Configurations à double écran
- Stations d'accueil pour ordinateurs portables
- Tablettes
- Téléphones intelligents
- Connexion modem par un point d'accès mobile

Dans quel type d'environnement physique faut-il passer l'examen?

Il est fortement recommandé de passer l'examen chez vous ou dans une autre résidence privée. L'espace dans lequel vous choisissez de passer l'examen doit avoir les caractéristiques suivantes :

- un espace intérieur bien éclairé;
- un espace doté d'une entrée/sortie visible et d'une porte qui se ferme (la porte doit être dans le champ de vision de la caméra pendant toute la durée de l'examen);
- à l'abri des bruits de fond et à des nuisances sonores notables;
- les murs et l'espace environnant doivent être « nets » (c'est-à-dire dépourvus de photos, d'appareils électroniques, de fournitures de bureau, etc.).



Puis-je passer l'examen à mon bureau ou sur mon lieu de travail?

Ce n'est pas recommandé. Les pare-feu et autres dispositifs de sécurité d'entreprise peuvent empêcher le démarrage de l'examen. Ils peuvent également rendre difficile le maintien d'une connexion Internet stable. Si vous devez absolument passer l'examen sur votre lieu de travail, veillez à faire intervenir l'équipe de TI de votre entreprise.

Est-il possible de passer l'examen « sur demande »?

Non. Tous les examens en télésurveillance auront lieu en même temps et le même jour que les examens se déroulant dans les centres d'examen physiques. Veuillez consulter les dates des épreuves de la composante écrite [sur notre site Web](#) pour plus de précisions.

Puis-je passer l'examen dans n'importe quel pays?

Il est possible de passer l'examen à distance au Canada et dans la plupart des pays du monde, à l'exception de la Chine, de l'Éthiopie et du Nigéria. Cela étant, veuillez prendre note que toutes les épreuves en télésurveillance auront lieu dans des créneaux horaires préétablis. Tous les horaires correspondront à l'heure de l'Est (ET).

La télésurveillance laissera-t-elle la place à certains accommodements?

Oui. Certains accommodements, comme un temps d'examen supplémentaire, des pauses ou un accès aux articles personnels sont possibles lorsque l'examen est en télésurveillance. Veuillez consulter notre site Internet pour prendre connaissance des [accommodements possibles](#). Comme toujours, les demandes d'accommodement seront étudiées au cas par cas.

Les politiques d'examen de l'ACORP sont-elles différentes en ce qui concerne les examens en télésurveillance?

Non. Toutes les politiques et modalités relatives à la composante écrite de l'ECP établies par l'ACORP sont inchangées. Vous pouvez consulter ces [politiques](#) sur notre site Web.

Comment s'effectue l'inscription à distance?

L'inscription à distance commence 30 minutes avant l'heure prévue de votre examen. L'inscription se déroulera ainsi :

- vous prendrez contact avec la personne chargée de surveiller l'examen en direct;
- la sécurité de l'environnement à 360 degrés sera contrôlée;



- vous présenterez une copie physique de votre pièce d'identité;
- vous serez photographié(e).

Et si l'inscription est retardée?

Si le processus d'inscription prend du retard à cause de Prometric, vous disposerez tout de même des quatre (4) heures nécessaires pour passer l'examen.

Quel est le problème le plus courant lié aux examens en télésurveillance?

Le problème le plus courant est la perte de connectivité Internet et l'instabilité des connexions Internet. C'est pourquoi il est essentiel que vous disposiez d'une connexion stable et fiable, que vous vous connectiez de préférence à votre réseau par un câble Ethernet, et que vous vous assuriez qu'aucun autre appareil ou utilisateur n'est connecté à votre réseau pendant l'examen.

Et si je perds ma connexion Internet pendant l'examen?

Si vous perdez votre connexion Internet pendant l'examen, vous perdrez le contact avec votre surveillant à distance et votre examen sera suspendu. Ne paniquez pas, les réponses que vous aurez saisies jusque-là seront enregistrées. Vous aurez au plus 30 minutes pour rouvrir l'application et reprendre là où vous vous êtes arrêté, avant que la période d'interruption de l'examen prévue par Prometric ne soit écoulée. Vous pourrez clavarder en direct avec le service d'assistance de Prometric pour obtenir de l'aide.

Et si je perds ma connexion Internet plusieurs fois pendant l'examen?

Les pertes de connexion répétées sont un signe que votre connexion Internet est instable. Vous pourrez relancer l'examen un maximum de trois fois, à raison d'une période d'interruption globale de 30 minutes. Si le problème persiste au-delà de cette limite, votre examen sera interrompu et vous n'obtiendrez pas de résultats. L'épreuve ne sera pas inscrite à votre dossier d'examen officiel.

Pourquoi devrais-je envisager de passer un examen en télésurveillance?

L'examen en télésurveillance pourrait vous convenir si :

- La pandémie a rendu l'accès aux centres d'examen plus difficile.
- Il n'y a plus de places physiques disponibles à la date où vous souhaitez passer l'examen.
- Vous ou un de vos proches faites partie de la catégorie des personnes vulnérables à la COVID-19, et vous voulez rester prudent.
- Vous vous sentez plus à l'aise de passer l'examen dans un environnement familial.



- Vous trouvez que le centre d'examen le plus proche est trop loin de chez vous.

